Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20251217-75_2025-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 DECEMBRE 2025

Délibération n° 75/2025

Objet : Tarifs municipaux 2026

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 10
Votants : 16

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 décembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de Madame Françoise GUILLERM.

Date de convocation du Conseil municipal : le 11 décembre deux mille vingt-cinq.

Présents : Françoise GUILLERM, Yvon LE BOURHIS, Philippe MAINGUY, Gaël BOËDEC, Maurice COZIC, Christophe LE MERLEC, Joëlle POULICHET, Daniel LE JOLY, Martine LE GREN-CIBRARIO, Marion LE JORT.

Représentés : Karine LE COURANT (pouvoir Françoise GUILLERM), Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC (pouvoir Maurice COZIC), Glenna COUTELLER (pouvoir Yvon LE BOURHIS), Séverine JAOUEN (pouvoir Christophe LE MERLEC), Sabine MARANGONI (pouvoir Marion LE JORT), Pierre FERREC (Philippe MAINGUY).

Martine LE GREN-CIBRARIO a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur une révision des tarifs communaux. Elle propose compte tenu de l'inflation de 1,00% sur l'année 2025 de réviser les tarifs municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer à compter du 1er janvier 2026 les tarifs suivants en € TTC :

SALLES MUNICIPALES
Les tarifs de location 2026 des salles sont définis par les tableaux ci-joints pour la salle des fêtes et la salle des associations.
Les associations de la commune bénéficient de 2 gratuités par an pour leurs manifestations à but lucratif.
Les chèques de caution sont de 600 € pour la réservation et de 300 € pour le nettoyage.

CANTINE MUNICIPALE	
- Repas adulte cantine	5,85 €
- Repas personnel communal	5,85 €
- Repas adulte personne extérieure au personnel municipal	8,80 €
GARDERIE MUNICIPALE	
- Garderie municipale (la séance)	2,15 €
- Garderie municipale (famille d'au moins 3 enfants d'âge scolaire)	1,80 €
MEDIATHEQUE MUNICIPALE	
- Abonnement familial annuel pour le prêt d'ouvrages	10,00 €
- Carte usagée ou perdue	2,10 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20251217-75_2025-DE

CONCESSIONS CIMETIÈRES
- Le m², pour 30 ans 34,90 €
- Le m², pour 50 ans 52,90 €

Prix des concessions columbariums (emplacement) :
- Columbariums et cavurnes : 317.40 € pour 15 ans
- Columbariums et cavurnes : 578.75 € pour 30 ans

Taxe de dispersion et droit d'inscription :
- Jardin cinéraire la Trinité : 231.70 €
- Jardin cinéraire le Bourg : 231.70 €

Participation à l'investissement des structures : (prix coûtant)
- Columbarium : (prix coûtant)
- Cavurnes : (prix coûtant)

TARIFS BUSES (montant buse ou grille + 1 camion de matériau soit 6 tonnes)
- Buse plastique 6 mètres posée diamètre intérieur ou égal 200 : 273.70 €
- Buse plastique 6 mètres posée diamètre intérieur 300 : 317.15 €
- Buse plastique 6 mètres posée diamètre intérieur 400 : 426.20 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'ensemble des tarifs communaux présentés pour 2026.

Pour copie conforme, la Maire,

Françoise GUILLERM

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)